

BOURG-EN-BRESSE

Patrick Baudouin : « L'attaque contre la LDH réveille les consciences »

Le président de la Ligue des droits de l'homme, Patrick Baudouin, est descendu à Bourg-en-Bresse, jeudi 20 avril, pour inaugurer la féminisation de deux rues. L'occasion de répondre à quelques questions alors que son association est actuellement tancée par le gouvernement.

Vous êtes venu apposer le nom d'Hélène Basch à celui de son mari Victor sur la plaque de cette rue de Bourg-en-Bresse. Pourquoi ?

« Il n'est que temps de rendre hommage aux femmes. Heureusement, ça s'accélère ces dernières années mais il y a encore du chemin à parcourir. À la Ligue des droits de l'homme, s'il y a réflexion sur le nom, la féminisation est l'une de nos revendications. Sur les quinze personnes au bureau national, nous comptons plus de femmes. »

« Ce qui vient de se passer est plus que grave, c'est scandaleux dans une démocratie. [...] Ça insinue que si nos actions ne plaisent pas, on veut nous supprimer en tant qu'association »

Le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a indiqué vouloir réviser les subventions accordées à La Ligue des droits de l'homme, qu'en pensez-vous ?

« Ce qui vient de se passer est plus que grave, c'est scandaleux dans une démocratie. Qu'on dise qu'il faut surveiller nos subventions, bien sûr, c'est tout ce qu'il y a de

plus normal dans toute association. Et nos finances sont transparentes, accessibles sur notre site internet. Mais cette phrase – "dans le cadre des actions qui ont été menées" –, ça insinue que si nos actions ne plaisent pas, on veut nous supprimer en tant qu'association. C'est le mode de fonctionnement de tous les régimes illibéraux comme aujourd'hui la Hongrie de Viktor Orban. »

Vous avez pourtant signé le contrat d'engagement républicain des associations...

« Nous avons été obligés d'y souscrire à notre corps défendant, mais on l'attaque sur le fond. Ce décret du 31 décembre 2021 prévoit un contrat de sept engagements parmi lesquels ne pas "engager d'actions qui puissent être de nature à contester l'ordre public". Ce genre de termes très vagues, c'est un appui supplémentaire pour sélectionner à qui ne pas donner. Et le point de départ de toute dictature. »

Cette passe d'armes médiatique avec le ministre de l'Intérieur part de la manifestation de Sainte-Soline. Pourquoi y avez-vous mandaté vingt-deux observateurs ?

« Il s'agit d'un droit international, prévu dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations unies. On l'avait déjà mis en place pendant les Gilets jaunes. Ce sont des personnes qui vont constater, documenter et éventuellement dénoncer ce qui se passe sur place. À Sainte-Soline, ça a été la chronique d'un désastre annoncé. Dans notre communiqué, on dénonce aussi une manifestation qui commence par une extrême violence envers la gendarmerie. Mais on n'a retenu que nos dénonciations des violences policières. »

Parce que vous avez fait



Patrick Baudouin, président de la Ligue des droits de l'homme. Photo Progrès/Catherine AULAZ.

diffuser les enregistrements des échanges entre un opérateur du Samu et un médecin...

« À partir du moment où Gérard Darmanin disait que l'on mentait, on ne pouvait pas laisser faire. Ce retard pour secourir Serge, ce manifestant entre la vie et la mort, c'est ce qui a mis le feu aux poudres. Les pompiers et le Samu se sont vus interdire l'accès à la zone pendant 30 minutes alors que le pouvoir régalién de l'État, c'est de protéger la liberté de manifester. Pas d'utiliser 4 000 à 5 000 LBD et grenades de désencerclement. »

La Première ministre Élisabeth Borne dit également « ne plus comprendre certains de vos positions ».

« On nous accuse d'être pour le port d'arme en manifestation ou en faveur de l'islamisme radical. Je suis outré de ces propos qui sont telle-

ment l'inverse de ce qu'on pense. Les procès d'intention parce que nous défendons le droit des terroristes à un procès équitable, c'est trop facile. Ce n'est pas parce que nous défendons le droit à un procès en France de l'imam Hassan Iquioussen que nous corroborons ses propos antisémites. C'est ne pas parce que nous défendons le droit de porter le voile, que nous ne soutenons pas les Iraniennes qui demandent à l'enlever. Cette surenchère des raccourcis, c'est un tapis rouge pour l'extrême droite. »

Depuis Bourg-en-Bresse, vous êtes intervenu ce jeudi 20 avril concernant le déplacement d'Emmanuel Macron dans l'Hérault, pourquoi ?

« La préfecture de l'Hérault a pris un arrêté pour interdire le port d'arme et d'arme par destination. C'est un classi-

« Le pouvoir régalién de l'État, c'est de protéger la liberté de manifester. Pas d'utiliser 4 000 à 5 000 LBD et grenades de désencerclement »

que, bien que la décision du Conseil constitutionnel du 18 janvier 1995 estime qu'on ne peut pas étendre cette interdiction. Mais là, aujourd'hui, on ajoute l'interdiction de tout matériel pouvant provoquer de la nuisance sonore. On peut écrire tout de suite les casseroles... On conteste à chaque fois en référé liberté devant le tribunal administratif – et on en gagne 75 % – mais le gouvernement s'en fiche parce que les arrêtés tombent tard dans la journée et leur laisse, pendant le laps de temps de notre cours, le temps de manoeuvrer. »

L'éclairage médiatique actuel profite-t-il à la Ligue des droits de l'homme ?

« Nous comptons 8 000 adhérents avant. Depuis deux semaines, les dons mais surtout les adhésions affluent. La petite structure que nous sommes a du mal à tout enregistrer mais on peut estimer qu'on aura augmenté de 50 % le nombre d'adhésions. Surtout, de nombreuses personnalités nous soutiennent, sur un échiquier ancré à gauche évidemment, mais pas que. Donc au bout du compte, je me demande si cette situation peut être source d'optimisme. La violence de l'attaque contre la Ligue des droits de l'homme réveille les consciences. »

Propos recueillis par Vincent SARTORIO